

Grues de chargement - Initiale

A partir du 1er janvier 2020, la recommandation R390 devient la recommandation CACES® R490 - Grues auxiliaire

Objectifs

- Obtenir le Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®).
- Conduire en sécurité et entretenir les grues auxiliaires de chargement de véhicules conformément à la recommandation CNAMTS R490.

Public Visé

- Artisan ou salarié d'une entreprise du bâtiment.

Durée

21.00 Heures **3** Jours

Pré Requis

- Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français.
- Aptitude médicale à la conduite de l'engin.
- Etre âgé de 18 ans et plus.
- Titulaire du Permis B.

Parcours pédagogique

Jour 1 – THEORIE :

1. Réglementation.

- Instances et organismes de prévention des risques.
- Conditions d'utilisation d'une grue auxiliaire.
- Rôles et responsabilités du chef de chantier/du conducteur.
- Classification.
- Caractéristiques fonctionnelles des grues auxiliaires.
- Terminologie des organes concourant à la manutention.

2. Sécurité.

- Organes de service et dispositifs de sécurité.
- Principaux risques liés à l'utilisation/l'environnement.
- Règles de conduite / circulation / stationnement / signalisation temporaire de chantier.
- Lecture plaques de charges • Conditions de stabilité.
- Signification pictogrammes et panneaux de signalisation.
- Distance de sécurité avec les conducteurs électriques.
- Vérifications et opérations de maintenance.
- Option Télécommande : risques liés à l'utilisation de la télécommande, vérification des équipements de transmission.

Jour 2 – PRATIQUE :

1. Vérifications.

- Adéquation de la grue auxiliaire et opération de manutention envisagée.
- Opérations de prise et fin de poste.

2. Positionnement.

- Avant manœuvre.
- Balisage de la zone.
- Calage et mise en place de stabilisateurs.
- Horizontalité du véhicule.
- Manœuvres de positionnement.

3. Manœuvres.

- Elingage de la charge.
- Utilisations des dispositifs porte-charge (1 accessoire rigide et 1 souple).
- Décomposition et synchronisation des mouvements de dépôt de charge.
- Maîtrise du balancement de la charge.

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

- Gestes de commandement et de communication • Manœuvres de levage.
- Position transport pour déplacement.
- Repérage des anomalies et difficultés rencontrées pour signalement à sa hiérarchie.
- Option télécommande: positionnement hors de la zone de risque; décomposition et synchronisation des mouvements de positionnement de la charge; maîtrise balancement des charges Maintenance.
- Opérations de maintenance de premier niveau.

Jour 3 – TESTS :

- Evaluation théorique.
- Evaluations pratiques.
- Tests CACES® suivant le référentiel CNAMTS R490

Les + métier

Les engins et appareils de levage étant des équipements dangereux s'ils ne sont pas suffisamment maîtrisés, le CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) met à disposition des entreprises des éléments permettant d'évaluer les connaissances et le savoir-faire des conducteurs. Le permis CACES®, permet de valider les acquis théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'équipement spécifiques, en sécurité.

Objectifs pédagogiques

- Appliquer la réglementation issue de la recommandation R490.
- Appliquer les consignes de sécurité.
- Effectuer l'entretien courant.
- Conduire en sécurité les grues auxiliaires après réussite aux tests.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation en présentiel.
- Apports théoriques sur vidéo-projecteur, exercices théoriques.
- Exercices pratiques.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté et certifié

🎓 Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuilles d'émargement.
- Fiches d'évaluation.
- Tests d'aptitude écrit et pratique

Modalités d'Accessibilité

Personne en situation de handicap : l'entreprise doit en informer le CTFPA 15 jours avant le début de la session afin d'en vérifier l'accessibilité

Tarifs (net de taxes)

- Inter (Par Stagiaire) : 816.00 €**
Intra (Par Jour) : Nous consulter